

INSTITUTION DE L'EUCCHARISTIE.

(SELON SAINT MARC, XIV, 22-24.)

“ Or pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain ; et
“ l'ayant béni, il le rompit et le leur donna, disant :

“ Prenez, ceci est mon Corps.

“ Ensuite, après avoir pris la coupe et rendu grâces, il
“ la leur donna, et ils en burent tous.

“ Et il leur dit : Ceci est mon Sang, le sang de la nou-
“ velle Alliance, qui sera répandu pour la multitude.”

On ne peut rien désirer de plus formel et de plus précis, en faveur du dogme de la *présence réelle* du Corps et du Sang de N. S. JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie, que ces paroles : *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*. C'est un Dieu qui parle ; or qui oserait douter, surtout dans une telle circonstance, de la vérité de ses paroles ? JÉSUS-CHRIST, qui est Dieu, connaissait très bien l'*avenir* des siècles chrétiens. Si donc le dogme de sa présence au saint autel, si formellement exprimé dans ses discours, n'eût pas été dans sa pensée, ce divin Législateur eût eu la claire perception des conséquences effroyables de ses trompeuses paroles ; il eût vu la maison de son Père, souillée, en son nom, par l'effet inévitable de ses discours, d'un encens sacrilège.

Comment, le Fils de Dieu eût vu cela, et Lui, qui venait *dissiper les ténèbres* de la gentilité, il eût répandu sur le monde l'erreur la plus subtile et la plus irrémédiable ? Lui, qui venait pour nous remettre *dans la voie du Ciel*, il nous eût frayé vers l'*abîme* une route jusqu'alors inconnue ! Et qu'on le remarque bien : c'est dans cette route de